

PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM

GENÈVE, MAI 2007



Organisation
météorologique
mondiale

Temps • Climat • Eau

OMM-N° 1028

OMM-N° 1028

© **Organisation météorologique mondiale, 2007**

L'OMM se réserve le droit de publication en version imprimée ou électronique ou sous toute autre forme et dans n'importe quelle langue. De courts extraits des publications de l'OMM peuvent être reproduits sans autorisation, pour autant que la source complète soit clairement indiquée. La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication (ou des présents articles) doivent être adressées à:

Président du Comité des publications
Organisation météorologique mondiale (OMM)
7 *bis*, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2, Suisse

Tél.: +41 22 730 8403
Fax: +41 22 730 8040
Courriel: Publications@wmo.int

ISBN 92-63-21028-4

NOTE

Les appellations employées dans les publications de l'OMM et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans les publications de l'OMM sont les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OMM. De plus, la mention de certaines sociétés ou de certains produits ne signifie pas que l'OMM les cautionne ou les recommande de préférence à d'autres sociétés ou produits de nature similaire dont il n'est pas fait mention ou qui ne font l'objet d'aucune publicité.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Résumé	6
Introduction	8
Objet du Plan stratégique de l'OMM.....	8
Les raisons d'agir	8
Qu'est-ce que l'OMM?	10
Le Plan stratégique de l'OMM et son contexte	11
Considérations stratégiques et grands objectifs	13
Considérations stratégiques	13
Développement et application des sciences et des techniques	14
Prestation de services	16
Partenariats	17
Renforcement des capacités	19
Gestion efficace et bonne gouvernance	20
Résultats escomptés et indicateurs de performance	22
Suivi et évaluation	26
Conclusion	27
Appendices	29
I. L'Organisation météorologique mondiale	30
II. Le processus de planification stratégique	33

AVANT-PROPOS

Le Quinzième Congrès météorologique mondial (Genève, mai 2007) a approuvé le Plan stratégique de l'OMM, qui est appelé à remplacer à compter de janvier 2008 le sixième Plan à long terme de l'Organisation (2004-2011).

Le Plan stratégique est l'aboutissement d'un processus de planification motivé par les besoins et les priorités définis par les Membres de l'OMM. C'est un document dynamique qui, dans le cadre d'un processus de planification continu, ne cesse d'évoluer au gré des phases de planification, d'exécution, d'évaluation et de mise à jour.

OBJET DU PLAN STRATÉGIQUE

Environ un tiers du produit intérieur brut (PIB) des pays développés subit l'influence des conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques, proportion encore plus grande dans les pays en développement. La diffusion d'informations relatives au temps, au climat et à l'eau et la fourniture de services connexes contribuent à améliorer la sécurité et le bien-être des populations, à réduire la pauvreté, à accroître la prospérité et à préserver l'environnement dans l'intérêt des générations futures. L'OMM est donc particulièrement bien placée pour servir les objectifs et programmes de développement internationaux tels que les objectifs du Millénaire pour le développement et le Plan d'action de Johannesburg adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable (2002), à quoi s'ajoutent les conventions relatives au climat et à l'environnement. Il sera possible de réduire la vulnérabilité des populations partout dans le monde grâce aux informations et aux services météorologiques, climatologiques et hydrologiques fournis dans le cadre de politiques de développement durable et de stratégies mondiales de partenariat, surtout quand ces dernières visent les pays les moins avancés. L'OMM œuvrera aussi dans le contexte du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 intitulé «Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes».

D'une manière générale, le Plan stratégique énonce les objectifs et les stratégies de haut niveau et portant sur le long terme, applicables aux plans et aux programmes conçus et coordonnés par l'OMM, dont les 188 Membres peuvent ainsi mener à bien collectivement leurs activités essentielles, principalement via leurs Services météorologiques et hydrologiques nationaux. Ces activités portent sur la surveillance, l'évaluation et la prévision du temps, de la qualité de l'air, du climat, des conditions océaniques, du cycle mondial de l'eau et des dangers hydrométéorologiques. Le Plan stratégique contient notamment des recommandations et des orientations qui visent à garantir une mise en œuvre ciblée et concentrée des activités de l'Organisation.

Le Plan stratégique est aussi destiné à motiver, orienter et coordonner les activités des Membres, principalement par le biais des Services météorologiques et hydrologiques nationaux, du Conseil exécutif, des conseils régionaux, des commissions techniques et du Secrétariat de l'OMM. La réussite de sa mise en œuvre dépendra de la collaboration instaurée entre les nations pour maintenir et améliorer les réseaux d'observation et les systèmes de prévision, et de leur volonté de partager les technologies et le savoir-faire dont elles disposent. Ainsi, les Membres seront

mieux à même de combler les attentes de la société en matière d'informations et de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux, qui faciliteront la gestion des risques naturels et favoriseront le développement économique et social.

PORTÉE DU PLAN STRATÉGIQUE

Le Plan stratégique vise les résultats suivants:

- Meilleure protection des personnes, des moyens de subsistance et des biens;
- Amélioration de la santé et du bien-être des populations;
- Renforcement de la sécurité sur terre, en mer et dans les airs;
- Croissance économique soutenue dans les pays développés et en développement;
- Protection des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement;
- Prévention efficace des catastrophes naturelles.

Ces résultats souhaités sont abordés par le biais de trois grands objectifs qui touchent à l'affinement des prévisions, à l'amélioration de la fourniture et de la qualité des services et à la poursuite du rôle crucial joué par l'OMM sur la scène internationale en tant que porte-parole scientifique autorisé dans ses domaines de compétence. Pour atteindre ces grands objectifs, il convient de mettre en œuvre une série d'initiatives qui s'inscrivent dans cinq axes stratégiques: le développement et l'application des sciences et des techniques, la prestation de services, les partenariats, le renforcement des capacités et enfin, la gestion efficace et la bonne gouvernance. Des attentes sont liées à chacune de ces initiatives – onze résultats escomptés ont été définis, avec les indicateurs de performance correspondants – qui constituent le fondement du Plan opérationnel du Secrétariat, du budget de l'OMM axé sur les résultats et des mesures de contrôle et d'évaluation de la performance.

Conformément aux directives du Congrès et du Conseil exécutif, l'OMM a adopté le principe de la gestion axée sur les résultats sur lequel repose le processus de planification stratégique. Ce principe inspire également la gestion des programmes au sein du Secrétariat. Cette nouvelle manière d'aborder la planification et la gestion des programmes et du budget permettra à l'Organisation d'œuvrer plus efficacement à la réalisation de ses objectifs et d'aider plus résolument ses Membres à mettre en œuvre leurs propres plans dans une perspective à long terme.



M. Jarraud
Secrétaire général
Organisation météorologique mondiale



A.I. Bedritsky
Président
Organisation météorologique mondiale

Genève, mai 2007

RÉSUMÉ

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) s'est donné pour mission d'assumer le rôle de chef de file au niveau mondial en matière d'expertise et de coopération internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'hydrologie et des ressources en eau ainsi que pour toutes les questions environnementales connexes et de contribuer par là même à la sécurité et au bien-être des peuples du monde entier et à la prospérité socio-économique de toutes les nations.

L'impact des activités humaines sur l'environnement est immense et ne cesse de croître. Les catastrophes naturelles provoquent la perte de vies humaines, mais elles ont aussi des répercussions économiques à long terme sur la société. Chaque jour, les conditions météorologiques, hydrologiques et climatiques exercent une influence sur une multitude d'aspects de notre existence. Toutefois, presque tous les secteurs de l'économie, que ce soit au niveau national, régional ou mondial, peuvent bénéficier des informations et des services relatifs à l'environnement, si ces derniers sont bien compris et bien intégrés.

Le Plan stratégique de l'OMM est le fruit d'un processus stratégique, opérationnel et budgétaire qui a été engagé dans toute l'Organisation afin de définir les grandes orientations qui permettront aux 188 États et Territoires Membres de répondre aux nouveaux besoins de leurs populations en matière d'informations sur le temps, le climat, l'eau et l'environnement.

L'application judicieuse du Plan stratégique contribuera à atteindre les résultats suivants:

- Meilleure protection des personnes, des moyens de subsistance et des biens;
- Amélioration de la santé et du bien-être des populations;
- Renforcement de la sécurité sur terre, en mer et dans les airs;
- Croissance économique soutenue dans les pays développés et en développement;
- Protection des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement;
- Prévention des catastrophes naturelles.

Ces résultats souhaités sont abordés par le biais de trois grands objectifs qui touchent à l'affinement des prévisions, à l'amélioration de la fourniture et de la qualité des services et à la poursuite du rôle crucial joué par l'OMM sur la scène internationale en tant que porte-parole scientifique autorisé dans ses domaines de compétence. Pour atteindre ces objectifs à long terme, il convient de mettre en œuvre une série d'initiatives qui s'inscrivent dans cinq axes stratégiques: le développement et l'application des sciences et des techniques, la prestation de services, les partenariats, le renforcement des capacités et enfin, la gestion efficace et la bonne gouvernance. Des attentes sont liées à chacune de ces initiatives – onze résultats escomptés ont été définis, avec les indicateurs de performance correspondants – qui constituent les fondements des plans opérationnels et du budget de l'Organisation.

Le Plan stratégique s'appuie sur un processus de planification à long terme qui a permis à l'OMM de répondre et de s'adapter aux besoins de ses Membres et de la société dans son ensemble. Il anticipe les besoins futurs et les progrès technologiques attendus à plus ou moins longue échéance. Il établit, en l'occurrence pour la période 2008-2011, un programme concret et réaliste qui tient compte de tous les facteurs pertinents et des différentes réalités financières. Le Plan stratégique est un document dynamique qui est appelé à être revu et actualisé par le Congrès météorologique mondial tous les quatre ans.

La réussite de sa mise en œuvre dépendra de la collaboration instaurée entre les nations pour maintenir et améliorer les réseaux d'observation et les systèmes de prévision, et de leur volonté de partager les technologies, le savoir-faire et les connaissances dont elles disposent. Ainsi, les Membres de l'OMM seront en mesure de mieux combler les attentes de la société en matière d'informations et de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux afin de gérer les risques naturels et de favoriser le développement économique et social.

INTRODUCTION

Le temps, le climat, l'eau et l'environnement ont une incidence sur les populations et sur l'économie mondiale, qu'il s'agisse des conditions météorologiques de tous les jours, qui déterminent les moyens de subsistance et orientent les décisions économiques, ou des conditions extrêmes associées aux tempêtes, crues et sécheresses, qui menacent la vie même de millions de personnes. Les décideurs, les administrateurs et le grand public mettent à profit les prévisions et les évaluations relatives à l'environnement. Malgré cela, les phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques ont fait plus de 1,2 million de victimes et ont coûté plus de 900 milliards de dollars des États-Unis entre 1980 et 2000. Ces conséquences auraient pu être en grande partie évitées si les gouvernements et les populations avaient pris les mesures préventives qui s'imposent. Le nombre de décès et l'ampleur des coûts financiers ne cessent de croître, parallèlement à l'augmentation de l'exposition aux dangers d'ordre environnemental. Toutefois, les progrès scientifiques et techniques procurent les outils et les moyens nécessaires pour mener une action plus efficace.

Une vision d'ensemble, une planification et une ferme détermination sont nécessaires pour profiter de ces possibilités nouvelles. Le Plan stratégique expose les perspectives d'avenir et la voie tracée par l'OMM pour que ses Membres tirent pleinement parti des réalisations passées et s'engagent collectivement à mieux répondre, aujourd'hui et demain, aux besoins fondamentaux de la société et aux impératifs du développement.

OBJET DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM

Le Plan stratégique présente, dans leurs grandes lignes, les initiatives que mettront en œuvre les Membres de l'OMM pour fournir en temps opportun et avec un bon rapport coût-efficacité des informations et services plus exacts et plus utiles sur le temps, le climat, l'eau et l'environnement (y compris les océans et la qualité de l'air) à l'échelle mondiale et nationale. Il traite en particulier des mesures propres à accroître l'intérêt, l'efficacité et la rationalité de la production et de la fourniture de ces services. L'application judicieuse du Plan contribuera à atteindre les résultats escomptés suivants:

- Meilleure protection des personnes, des moyens de subsistance et des biens;
- Amélioration de la santé et du bien-être des populations;
- Renforcement de la sécurité sur terre, en mer et dans les airs;
- Croissance économique soutenue dans les pays développés et en développement;
- Protection des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement;
- Prévention des catastrophes naturelles.

LES RAISONS D'AGIR

Les répercussions du temps, du climat, des ressources en eau et de l'environnement sur la société et sur l'économie sont importantes et ne cessent de s'étendre.

Aujourd'hui, jusqu'à 30 % du produit intérieur brut des pays développés est sensible aux conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques, proportion plus grande encore dans les pays en développement. Parallèlement, il existe de nouvelles façons d'utiliser l'information relative au temps, au climat et à l'eau pour aider les gouvernements à accroître la protection et le bien-être des populations, faire reculer la pauvreté, consolider la prospérité et renforcer la santé publique et la sécurité. Il est également possible d'employer cette information de manière à prendre des décisions qui préserveront l'environnement pour les générations futures.

Chaque jour, l'information météorologique, climatologique et hydrologique influence la prise de décisions qui ont un impact sur la société et sur l'économie, que ce soit dans le domaine de la production d'électricité, du transport aérien, terrestre ou maritime, de la production agricole, de la gestion des ressources en eau ou de la planification du développement. Quand ils sont violents, les phénomènes liés au temps, au climat ou à l'eau bouleversent les vies et les moyens de subsistance, menacent la sécurité alimentaire, réduisent l'approvisionnement en eau potable, favorisent la propagation des maladies et sapent les efforts de développement. L'urbanisation croissante et l'expansion des populations dans des régions jusqu'alors inhabitées, telles les zones arides et les plaines d'inondation, amplifient les risques en exposant les habitants à divers dangers: maladies véhiculées par l'air ou par l'eau, stress thermique, sécheresse, pollution de l'air, glissements de terrain, crues, ondes de tempête, tsunamis et autres dangers d'ordre environnemental. L'origine de nombreuses catastrophes doit aussi être recherchée dans une mauvaise planification ou de piètres pratiques de développement qui accentuent la vulnérabilité à l'égard des conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes.

L'origine de nombreuses catastrophes doit être recherchée dans une mauvaise planification ou de piètres pratiques de développement qui accentuent la vulnérabilité à l'égard des conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes

Partout dans le monde, les pouvoirs publics et les populations ont besoin d'experts pour comprendre et évaluer les effets des phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques courants ou extrêmes, ainsi que pour utiliser l'information correspondante de manière à maximiser les avantages apportés à la société.

Il est important, pour réduire la vulnérabilité des populations dans le monde entier, d'intégrer des données scientifiques émanant de sources autorisées dans les politiques de développement durable et dans les stratégies mondiales de partenariat, surtout quand ces dernières visent les pays les moins avancés. Ainsi, l'OMM s'est engagée à participer à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. En vertu de ce texte, la gestion des risques de catastrophes devrait passer d'une politique d'intervention et de redressement après les situations d'urgence à une approche qui privilégie la prévention, la préparation et les plans d'urgence. Les activités menées par l'Organisation faciliteront cette évolution, notamment par la mise en place de systèmes d'alerte précoce, l'appui au processus de prise de décisions opérationnelles et l'intégration de l'évaluation

des dangers hydrométéorologiques dans la gestion des risques et la planification du développement.

La surveillance, l'évaluation et la prévision du temps, de la qualité de l'air, du climat, des conditions océaniques, du cycle mondial de l'eau et des dangers hydrométéorologiques font partie des activités importantes que mène l'OMM pour s'acquitter de son engagement envers la communauté internationale quant à la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. Les travaux menés aideront à:

- Amoindrir l'impact de la sécheresse, des conditions météorologiques, hydrologiques et climatiques extrêmes et des parasites et maladies qui les accompagnent sur la production agricole et les activités correspondantes qui sont essentielles pour assurer la sécurité alimentaire et la production industrielle, dans le but de contribuer à réduire l'extrême pauvreté et la faim (Objectif 1);
- Limiter la progression des épidémies sensibles au temps et au climat, concourant ainsi à réduire la mortalité infantile (Objectif 4), à améliorer la santé maternelle (Objectif 5) et à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies (Objectif 6);
- Surveiller l'environnement afin d'évaluer et de réduire l'impact des changements climatiques et d'aider les pays à s'y adapter, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés, de manière à assurer un environnement durable (Objectif 7);
- Favoriser la participation des femmes à la science et reconnaître que les femmes qui vivent en zone rurale et celles qui s'occupent de la gestion de l'eau et des interventions en cas de catastrophe ont des besoins particuliers qu'il convient de combler pour garantir une bonne utilisation de l'information météorologique, hydrologique et climatologique, dans le souci de promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes (Objectif 3).

PROJET D'AVENIR DE L'OMM

Assumer le rôle de chef de file au niveau mondial en matière d'expertise et de coopération internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'hydrologie et des ressources en eau ainsi que pour toutes les questions environnementales connexes, et contribuer par là même à la sécurité et au bien-être des peuples du monde entier et à la prospérité économique de toutes les nations.

QU'EST-CE QUE L'OMM?

L'OMM est une organisation intergouvernementale qui compte 188 États et Territoires Membres. Créée en 1950, elle a succédé à l'Organisation météorologique internationale en place depuis 1873. Elle est devenue l'année suivante une institution spécialisée des Nations Unies. L'appendice I renferme une description plus complète de l'Organisation.

L'OMM facilite la coopération mondiale dans le domaine des réseaux d'observation; encourage

l'établissement et le maintien de systèmes d'échange rapide d'informations; favorise les applications de l'information météorologique, climatologique, hydrologique et environnementale à l'agriculture, au développement, aux transports, aux ressources en eau, à la santé et à une multitude d'autres activités humaines; stimule les activités propres à resserrer la coopération entre les Services météorologiques et hydrologiques nationaux; soutient la collaboration entre les fournisseurs et les utilisateurs de leurs services; et appuie les travaux de recherche et les activités d'enseignement, dont elle coordonne les aspects internationaux.

Les efforts de collaboration qui ont été déployés depuis la création de l'OMM ont porté leurs fruits: mise en place d'institutions, formation de milliers de météorologistes, de climatologistes, d'hydrologues et de chimistes de l'atmosphère, contribution à l'adoption des conventions-cadres des Nations Unies, établissement du Système mondial d'observation à partir du sol et de l'espace, mise en œuvre du Système mondial de télécommunications pour l'échange rapide et efficace d'informations primordiales et enfin, développement du Système mondial de traitement des données et de prévision pour suivre, évaluer et prévoir les conditions météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementales qui touchent la société. Grâce à ces nouvelles capacités, les nations du monde entier ont pu tirer profit des progrès scientifiques pour améliorer les avis de phénomènes météorologiques violents, l'exactitude des prévisions quotidiennes et les évaluations portant sur le climat et sur les ressources en eau. L'OMM s'apprête maintenant à franchir de nouvelles étapes afin de répondre aux besoins essentiels de la société en matière d'environnement et de développement.

LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM ET SON CONTEXTE

Le Plan est le résultat d'un processus de planification guidé par les besoins et les priorités des 188 Membres de l'Organisation. Ce processus est décrit dans l'appendice II. Le Plan expose les grands objectifs poursuivis et contient des recommandations et des orientations qui visent à garantir une mise en œuvre ciblée et coordonnée des activités de l'Organisation. Il sert de base à l'élaboration du Plan opérationnel de l'OMM et soutient la budgétisation axée sur les résultats et sur la performance pour le Secrétariat, les organes constituants et les Membres, selon le cas.

L'acquisition de certaines capacités exige parfois beaucoup de temps. En conséquence, le Plan stratégique de l'OMM anticipe de manière théorique certaines questions de société et de développement technologique qui pourraient avoir à plus long terme une incidence sur les objectifs de l'Organisation. Le centre d'intérêt principal – celui qui donne lieu à la formulation d'orientations et de recommandations détaillées – reste toutefois la période financière 2008-2011 de l'OMM.

Les efforts conjugués de toutes les nations ont permis d'affiner peu à peu la prévision du temps, du climat et des ressources en eau. De nombreux pays ont mis en commun des moyens considérables pour réaliser de grands progrès en ce qui a trait à la compréhension des systèmes météorologiques, climatiques et hydrologiques, à la prévision de leur variation et à l'application concrète de ces connaissances. Les investissements qui ont été effectués dans les réseaux mondiaux d'observation et dans les systèmes de télécommunications permettent aujourd'hui de transmettre régulièrement les données nécessaires à la prévision et à l'évaluation de l'impact du temps, du climat et des ressources en eau.

Un engagement soutenu est nécessaire pour continuer à fournir et améliorer les produits et services qui doivent répondre aux besoins des sociétés en matière d'information sur l'environnement. Sous les pressions économiques, les gouvernements sont contraints de remettre en question et de réexaminer l'ensemble des dépenses publiques. Il est donc primordial qu'ils saisissent parfaitement les avantages que procurent les informations et les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux. Le Plan stratégique fixe la voie à suivre pour que l'amélioration des services corresponde aux besoins et aux priorités des Membres et tienne compte des réalités financières et des possibilités de réduction des coûts, tout en démontrant l'intérêt qu'il y a sur le plan socio-économique à poursuivre les investissements dans ce domaine.

Enfin, le Plan prévoit un suivi et une évaluation des progrès accomplis afin qu'il soit constamment possible d'ajuster la stratégie et l'orientation générale en fonction de l'évolution des besoins, des priorités et des possibilités.

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES ET GRANDS OBJECTIFS

Des objectifs clairs et précis, soumis à divers impératifs, sont nécessaires à une bonne planification stratégique. Dans cette section sont exposés les fondements stratégiques du Plan. Ce dernier est le résultat d'un processus qui a consisté à évaluer les forces, les faiblesses, les perspectives et les obstacles, à cerner les besoins, les problèmes et les priorités et à élaborer des solutions consensuelles. Ces solutions entrent dans trois grandes catégories: la qualité de l'information et des produits, la prestation de services et l'appui à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions, qui conditionnent les grands objectifs de l'OMM.

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

Les informations et les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux doivent faire l'objet d'améliorations ciblées afin de répondre à des besoins socio-économiques urgents. Les risques liés à la variabilité du climat et aux phénomènes environnementaux extrêmes créent des problèmes économiques et sociaux qui appellent de nouveaux services météorologiques, hydrologiques et climatologiques susceptibles d'assurer la sécurité des populations et l'élaboration de stratégies d'adaptation économique. Cela est d'autant plus urgent compte tenu de la forte croissance démographique des régions écologiquement vulnérables, telles que les zones côtières continentales et les basses terres, et compte tenu également de l'augmentation apparente, ces dernières années, de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes. Face à cette situation, l'Organisation a pris en compte un certain nombre de principes fondamentaux dans sa stratégie:

- Les Membres de l'OMM doivent fournir en temps voulu et avec un bon rapport coût-efficacité des produits et des services de qualité qui aident les décideurs du secteur public et du secteur privé;
- Les Membres de l'OMM doivent être sensibles à l'évolution des besoins des utilisateurs et s'y adapter afin de préserver la pertinence et d'accroître l'utilité des informations et des services fournis dans le domaine du temps, du climat, de l'eau et de l'environnement;
- L'OMM doit continuer à compter sur la coopération internationale et à promouvoir cette dernière vu l'augmentation du coût et de la complexité des sciences et des techniques sur lesquelles repose la fourniture d'informations et de services;

GRANDS OBJECTIFS DE L'OMM

- Diffuser en temps voulu des prévisions et messages d'alerte plus précis et plus fiables concernant les phénomènes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement
- Améliorer la fourniture au grand public, aux administrations et aux autres utilisateurs, d'informations et de services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement
- Donner des conseils et avis scientifiques et techniques à l'appui de l'élaboration des politiques, de la prise de décisions et de la mise en œuvre des objectifs de développement convenus sur le plan international et des accords multilatéraux

AXES STRATÉGIQUES DE L'OMM

- Développement et application des sciences et des techniques – surveiller et observer l'environnement, établir prévisions et alertes concernant les conditions météorologiques, hydrologiques et climatiques particulières et étudier le système terrestre;
- Prestation de services – veiller à ce que la société puisse tirer pleinement profit des informations et des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques fournis par les Membres;
- Partenariats – collaborer avec les organismes internationaux, d'autres organisations, le monde universitaire, les médias et le secteur privé afin d'accroître la diversité et d'améliorer la qualité des informations et des services essentiels sur l'environnement;
- Renforcement des capacités – préserver et accroître les moyens dont disposent tous les Membres, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés, pour fournir à leur société des services essentiels dans le domaine de l'environnement;
- Gestion efficace et bonne gouvernance – veiller à ce que les informations et les services relatifs à l'environnement soient abordables.

- L'OMM doit mieux faire connaître aux utilisateurs les capacités actuelles et leur évolution;
- L'OMM doit aider les pays à prendre des mesures efficaces et concrètes pour s'acquitter de leurs engagements, en particulier ceux pris dans le cadre de conférences ou de sommets mondiaux et au titre de conventions internationales.

DÉVELOPPEMENT ET APPLICATION DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les progrès scientifiques et techniques survenus depuis une trentaine d'années ont permis d'améliorer sensiblement l'information et les services relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement. Les délais d'alerte ont été améliorés, les prévisions se sont affinées et de nouveaux produits et services ont été mis au point, par exemple les alertes concernant la qualité de l'air, les prévisions climatiques saisonnières et d'autres produits environnementaux. Pourtant, certains domaines scientifiques et techniques essentiels présentent encore de profondes lacunes. Le manque de précision de l'information ou sa diffusion trop tardive auront des répercussions de plus en plus lourdes en raison de la croissance démographique et de la poursuite du développement, souvent dans des régions écologiquement fragiles. Il est nécessaire de continuer à parfaire les connaissances scientifiques dans des domaines clés pour améliorer l'étendue, l'exactitude et les délais de fourniture des informations et des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux.

Les initiatives stratégiques en matière de développement et d'application des sciences et des techniques visent à :

- Mettre sur pied des réseaux intégrés d'observation du temps, du climat, de l'eau et de l'environnement dont la résolution, la précision, la fiabilité et la rapidité de fonctionnement conviennent aux usagers. L'utilisation de données de meilleure qualité permettra ainsi d'accroître l'exactitude des prévisions, avis et évaluations des risques;

- Renforcer et mettre en pratique les capacités de prévision à très courte échéance (une à six heures), de manière à augmenter notablement la précision et la rapidité de diffusion des avis et bulletins de temps violent qui sont destinés au public, aux gestionnaires de situations d'urgence et aux autres décideurs. On veut ainsi améliorer sensiblement la qualité de tous les services météorologiques et hydrologiques et les délais d'alerte, grâce à l'utilisation des outils de prévision immédiate;
- Affiner les prévisions relatives à l'intensité et à la trajectoire des tempêtes afin de réduire les erreurs qui mettent en danger la population ou qui entraînent sans nécessité la prise de mesures de préparation et de protection. On réussira ainsi à réduire et/ou à mieux quantifier l'incertitude des prévisions au delà de trois à cinq jours;
- Quantifier le degré de certitude ou d'incertitude que présente l'information météorologique, hydrologique et climatologique (saisonnière) dans le but d'accroître son utilité pour la prise de décisions en mettant l'accent sur les systèmes de prévision d'ensemble. Ainsi, les utilisateurs disposeront de produits opérationnels, qui précisent le degré de confiance attaché aux prévisions;
- Accroître l'utilité des prévisions météorologiques, climatiques (saisonnières) et hydrologiques dans le souci de faciliter la planification dans des domaines tels que le développement, la gestion des risques de catastrophes, les transports, l'agriculture, la santé et l'énergie, où l'on peut attendre d'importantes retombées socio-économiques. On espère ainsi que l'information relative à l'environnement sera produite et fournie suffisamment tôt pour être prise en compte dans le processus décisionnel;
- Renforcer et mettre en pratique les capacités opérationnelles dans le domaine de la qualité de l'air et de la chimie de l'atmosphère qui sont nécessaires pour soutenir les programmes gouvernementaux et autres initiatives nationales visant à améliorer la qualité de la vie et à protéger le milieu naturel. Ainsi, les Services météorologiques seront mieux à même d'établir des prévisions sur la composition chimique et la qualité de l'air et de les étendre aux principaux constituants de l'atmosphère;
- Élargir le recours aux modèles et techniques scientifiques pour produire les informations et les services relatifs à l'environnement, l'idée étant notamment d'étendre et de mettre en pratique la capacité de prévoir simultanément

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

1. Amélioration des prévisions et des avis météorologiques fournis par les Membres
2. Amélioration des prévisions et des évaluations climatologiques fournies par les Membres
3. Amélioration des prévisions et des évaluations hydrologiques fournies par les Membres
4. Intégration des systèmes d'observation de l'OMM
5. Élaboration et mise en œuvre du nouveau Système d'information de l'OMM

Grâce aux progrès scientifiques et techniques, les délais d'alerte ont été améliorés, les prévisions se sont affinées et de nouveaux produits et services ont été mis au point, par exemple les alertes concernant la qualité de l'air, les prévisions climatiques saisonnières et d'autres produits environnementaux

un grand nombre de composants de l'environnement. On fournira ainsi un plus large éventail de prévisions environnementales fondées sur les tout derniers progrès scientifiques;

- Intensifier l'utilisation concrète de la climatologie afin que les sociétés puissent mieux cerner l'évolution et la variabilité du climat et s'y adapter. On espère ainsi que l'élaboration de services climatologiques fiables accélérera et facilitera la formulation et la mise en œuvre de plans régionaux, nationaux et locaux s'étendant sur plusieurs années voire décennies.

PRESTATION DE SERVICES

L'utilisateur doit recevoir sans délai, sous une forme qu'il peut comprendre et exploiter, l'information météorologique, climatologique, hydrologique et envi-

ronnementale dont il a besoin. Malgré les progrès scientifiques et techniques réalisés ces dernières décennies, la prestation de services pose encore de graves problèmes à de nombreux Membres. Ceux qui fournissent l'information doivent mieux comprendre les besoins des usagers et comment l'information est utilisée pour la prise de décisions. Il est important également de mettre au point de nouvelles méthodes de diffusion. D'autre part, les usagers doivent mieux comprendre le contenu de l'information pour en tirer pleinement profit. Il serait bon que les Services météorologiques et hydrologiques nationaux de nombreux pays axent leurs activités sur la fourniture de services de meilleure qualité plutôt que sur la création d'informations.

Enfin, les techniques de transmission de l'information des fournisseurs aux utilisateurs doivent être modernisées afin d'accroître le volume de l'information et la vitesse de sa transmission, tout en réduisant les coûts.

Les initiatives stratégiques en matière de prestation de services visent à:

- Accroître la vitesse et le rapport coût-efficacité de la transmission de l'information météorologique, climatologique, hydrologique et environnementale, ainsi que le volume de ladite information, de manière à ce qu'elle arrive au bon endroit au bon moment à un coût raisonnable. Ainsi, une information ciblée et de qualité sera donnée aux populations, aux gouvernements et aux secteurs économiques, avec un délai largement suffisant pour aider à la prise de décisions quotidiennes;
- Mieux faire connaître les besoins des usagers et renforcer la capacité de les satisfaire. Ainsi, les Services météorologiques et hydrologiques nationaux

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

6. Renforcement des capacités des Membres en matière d'alerte rapide multidanger et de prévention des catastrophes
7. Renforcement de l'aptitude des Membres à fournir et exploiter des services et des produits météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux

des Membres seront plus sensibles aux besoins des usagers en matière d'informations et de services et davantage en mesure d'y répondre; par ailleurs, le public, les gouvernements et les secteurs économiques auront plus largement recours à leurs services;

- Intensifier la fourniture de l'information hydroclimatique et agroclimatique qui est indispensable pour assurer la protection des ressources en eau et la sécurité alimentaire. Ainsi, de nouvelles techniques de prévision et d'évaluation seront mises au point et appliquées afin d'améliorer les services procurés aux secteurs de la gestion des ressources en eau et de l'agriculture, ainsi qu'aux organismes d'aide internationale;
- Accroître la fourniture de l'information météorologique, climatologique, hydrologique et environnementale aux spécialistes du développement durable. L'évaluation des risques hydrométéorologiques et les données sur la variabilité du climat et les changements climatiques seront ainsi intégrées dans la planification du développement;
- Étendre la fourniture de l'information météorologique qui est nécessaire pour améliorer la gestion et la sécurité de la circulation aérienne. Ainsi, le nombre d'incidents liés au temps continuera de décroître et les retards dus aux conditions météorologiques seront moins fréquents;
- Améliorer les services de météorologie maritime et d'océanographie procurés par de nombreux Membres, en transmettant des produits plus précis et plus ciblés aux utilisateurs. Ainsi, le nombre d'accidents maritimes et de retards liés au temps seront réduits et l'utilisation durable de l'environnement marin sera renforcée;
- Renforcer les capacités en matière de réduction des risques de catastrophes dans les domaines du temps, du climat et de l'eau, ainsi que les mécanismes correspondants aux niveaux national et international. En partenariat avec d'autres organisations internationales, améliorer l'efficacité des systèmes d'alerte précoce multidanger en élargissant la gamme des dangers environnementaux pris en compte (tsunamis, rejets accidentels de substances radioactives, éruptions volcaniques et autres phénomènes environnementaux). On compte, parmi les principaux partenaires internationaux, la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Ceux qui fournissent l'information doivent mieux comprendre les besoins des usagers et comment l'information est utilisée pour la prise de décisions. Il est important également de mettre au point de nouvelles méthodes de diffusion

PARTENARIATS

Vu la complexité du système terrestre et des liens entre les processus liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, l'OMM doit se doter de

Aucun gouvernement ni aucune institution ne dispose des ressources nécessaires pour gérer seul toutes ces questions

moyens scientifiques et financiers toujours plus vastes pour améliorer la qualité et la précision des informations et des produits. Aucun gouvernement ni aucune institution ne dispose des ressources nécessaires pour gérer seul toutes ces questions. La réussite de l'action engagée repose donc sur l'aptitude à établir des partenariats efficaces avec les parties prenantes à l'intérieur de l'Organisation et avec d'autres organisations en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Les initiatives stratégiques en matière de partenariat visent à :

- Mieux faire comprendre, au sein du système des Nations Unies, des pays Membres et des organisations internationales et nationales, les capacités de l'OMM en matière d'information et de services relatifs à l'environnement. Ainsi, tous les partenaires et organes concernés connaîtront les ressources de l'OMM et pourront en tirer parti dans l'intérêt général;
- Utiliser de manière plus adéquate les moyens et informations dont disposent d'autres organisations pour développer et améliorer l'information et les services procurés par l'OMM. On augmentera ainsi la portée des services offerts par les organismes nationaux des Membres et leur capacité d'adaptation face aux nouveaux besoins, en tirant parti des ressources des partenaires pour affiner constamment les services;
- Accroître les partenariats entre les pays industrialisés, les pays en développement et les pays les moins avancés en faisant intervenir les organismes nationaux compétents. On renforcera ainsi les capacités d'acquérir et d'exploiter l'information au profit des populations et tous les pays bénéficieront du resserrement de la collaboration;

RÉSULTAT ESCOMPTÉ

8. Utilisation plus large des produits météorologiques, climatologiques et hydrologiques par les Membres et les organisations partenaires pour la prise de décisions

Continuer à jouer un rôle proactif en vue de maintenir une approche cohérente et scientifique à l'intérieur du système des Nations Unies et parmi les autres parties prenantes pour la mise en œuvre des conventions relatives à l'environnement, notamment les conclusions des sommets climatiques et les mesures de suivi de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la

Convention de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et la Convention sur la diversité biologique. On espère ainsi que la communauté internationale intégrera les activités de l'OMM dans le programme d'action établi.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Nombreux sont les pays en développement et les pays les moins avancés qui ne disposent pas des infrastructures institutionnelles nécessaires pour procurer à leur gouvernement et à leur population les services voulus, même les plus essentiels. Le renforcement des capacités est une priorité afin que ces pays soient en mesure de traiter les questions relatives à l'environnement et au développement. Il est primordial d'assurer l'enseignement et la formation en matière de gestion, tout comme le développement des compétences scientifiques et techniques.

Malgré l'évolution constante des sciences et des techniques, les services d'appui aux opérations ne bénéficient pas encore de ces nouvelles ressources dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Il en résulte généralement que les informations et les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux sont nettement insuffisants pour satisfaire les besoins.

Les médias constituent un excellent moyen de communiquer l'information relative à l'environnement au grand public. Dans les pays en développement et les pays les moins avancés, les prestataires de services ne sont souvent pas en mesure de tirer pleinement parti de ces possibilités. Il est nécessaire de développer les capacités en matière de communication, notamment dans les domaines de la télédiffusion et de la radiodiffusion, pour informer la société de manière efficace, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Que ce soit dans les pays industrialisés ou dans les pays en développement, le public et les décideurs n'utilisent pas pleinement l'information et les services procurés par les organismes nationaux des Membres de l'OMM. L'Organisation n'a pas réussi à faire valoir tous les avantages des services et produits offerts, et les simples particuliers tout comme les gouvernements ne perçoivent toujours pas parfaitement leur utilité. Il faut mettre sur pied des programmes d'enseignement et de formation professionnelle destinés à la fois aux fournisseurs et aux utilisateurs de l'information relative au temps, au climat, à l'eau, aux océans et à la qualité de l'air, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Il est essentiel de renforcer sans cesse les capacités de tous les utilisateurs et prestataires pour profiter de tous ces avantages possibles.

On reconnaît, dans les objectifs du Millénaire pour le développement, que les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans la société et que tous les organismes des Nations Unies devraient s'efforcer de parvenir à l'égalité des sexes. Il est souvent nécessaire, dans les pays en développement, de

RÉSULTAT ESCOMPTÉ

9. Amélioration de l'aptitude des Services météorologiques et hydrologiques nationaux des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, à s'acquitter de leur mandat

Il est nécessaire de développer les capacités en matière de communication, notamment dans les domaines de la télédiffusion et de la radiodiffusion, pour informer la société de manière efficace, tant à l'échelle nationale qu'internationale

fournir des services adaptés aux besoins des femmes, qui protègent la famille lors des catastrophes et jouent un rôle primordial dans l'agriculture et la gestion des ressources en eau ainsi qu'au niveau de la réception et de l'utilisation de l'information relative à l'environnement.

Les initiatives stratégiques en matière de renforcement des capacités visent à :

- Donner aux pays en développement et aux pays les moins avancés les moyens de fournir des services utiles aux usagers en améliorant les communications, les relations avec la clientèle et la prestation des services. Ainsi, les organismes compétents des Membres seront en mesure de mieux répondre aux besoins des utilisateurs par des services ciblés et efficaces;
- Renforcer, dans les pays en développement et les pays les moins avancés, la capacité des Services météorologiques et hydrologiques nationaux à adapter leurs services aux besoins particuliers de leurs pays en matière de développement. Ainsi, ces pays seront en mesure d'assurer eux-même le renforcement de leurs capacités pour être mieux à même de servir les objectifs du Millénaire pour le développement, donner suite au Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, et satisfaire les priorités nationales en matière de développement et les besoins des populations en matière d'information;
- Accroître les capacités scientifiques et techniques des pays en développement et des pays les moins avancés. Ceux-ci pourront ainsi acquérir et maintenir l'expertise scientifique et technique nécessaire à leurs activités d'exploitation;
- Sensibiliser davantage les pouvoirs publics et les populations dans les pays Membres afin de mieux faire comprendre les enjeux environnementaux. Ainsi, les gouvernements et le public sauront comment traiter les questions liées au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et notamment les informations, alertes et avis relatifs à la qualité de l'air, aux écosystèmes et aux océans;
- Aider les sociétés à mieux tenir compte des particularités que présentent les besoins et les conditions d'existence des hommes et des femmes lors de l'élaboration de produits et services relatifs à l'environnement. Les Membres de l'OMM contribueront ainsi à atteindre le troisième objectif du Millénaire pour le développement.

Une bonne gouvernance favorise l'établissement de procédures ouvertes et transparentes, l'utilisation efficace des ressources et le traitement équitable de tous

GESTION EFFICACE ET BONNE GOUVERNANCE

Un manque de ressources et une concordance insuffisante entre les travaux menés et les objectifs fixés risquent de ralentir la mise en œuvre de tout plan stratégique et, en fin de compte, nuire à sa réussite. Au niveau interne, des procédures efficaces et une gestion saine peuvent contribuer à compenser les restrictions budgétaires et, par une meilleure adéquation avec les priorités de

l'Organisation, accélérer la réalisation des objectifs stratégiques. Une bonne gouvernance favorise l'établissement de procédures ouvertes et transparentes, l'utilisation efficace des ressources et le traitement équitable de tous. Il est nécessaire de définir clairement les objectifs d'efficacité si l'on veut accélérer les améliorations dans la limite des ressources actuellement disponibles.

Les initiatives stratégiques en matière de gestion efficace et de bonne gouvernance visent à :

- Accroître l'efficacité du Secrétariat de l'OMM. Ainsi, les crédits budgétaires alloués pour l'appui aux programmes et activités progresseront moins vite que le coût de la vie au cours de la période financière 2008-2011;
- Améliorer les liens entre le budget-programme de l'Organisation et ses initiatives stratégiques. Ainsi, le processus de planification sera orienté de manière à promouvoir l'efficacité et l'exécution des programmes de l'OMM;
- Assurer l'intégrité des systèmes de gestion de l'OMM, y compris dans le domaine de la technologie de l'information. Ainsi, l'Organisation possédera un système solide d'archivage physique et électronique de l'information et des métadonnées, ainsi que des systèmes de gestion financière et de gestion des risques efficaces;
- Garantir l'efficacité de l'Organisation en procédant à un examen approfondi de sa structure, de ses programmes et de ses priorités et en appliquant les recommandations pouvant découler de cet examen. L'OMM sera ainsi en parfait accord avec ses objectifs permanents.

Dans le cadre des trois grands objectifs et des cinq axes stratégiques décrits dans cette section, l'OMM portera une attention particulière à l'amélioration des activités menées dans le domaine de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets, du renforcement des capacités, ainsi que des activités concernant la qualité des données et des produits, la fourniture de services et l'efficacité organisationnelle. Ces besoins prioritaires sont décrits dans la section suivante consacrée aux résultats escomptés.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

10. Rationalisation du fonctionnement des organes constituants
11. Rationalisation de la gestion de l'Organisation et du contrôle de ses activités

RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

La réussite de tout plan dépend de la manière dont il est mis en œuvre. Le Plan stratégique de l'OMM justifie et oriente les activités collectives et conjuguées des grands programmes, des conseils régionaux, des commissions techniques et des Membres, en particulier par l'intermédiaire des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN). Des grands objectifs de l'Organisation exposés dans la section précédente découlent cinq axes stratégiques à l'origine d'un ensemble d'initiatives, assorties des attentes correspondantes. Globalement, les axes stratégiques sont liés à des attentes ou réalisations, appelées résultats escomptés, auxquels l'OMM souhaite parvenir au cours de la période 2008-2011.

Les résultats escomptés comprennent chacun une série d'indicateurs de performance clefs destinés à orienter l'élaboration et la mise en œuvre du Plan opérationnel de l'OMM. Ces indicateurs établissent le fondement des mesures à prendre et de la budgétisation. Ils visent à mesurer la réalisation de chacun des résultats escomptés. Des objectifs de performance clefs seront établis dans le Plan opérationnel de l'OMM afin de définir des produits et objectifs plus spécifiques et d'évaluer les progrès accomplis.

Axes stratégiques	Résultats escomptés et indicateurs de performance
Développement et application des sciences et des techniques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration des prévisions et des avis météorologiques fournis par les Membres <ol style="list-style-type: none"> a) Précision des prévisions météorologiques; précision et délai d'alerte b) Nombre de Membres fournissant des prévisions à 1, 2, 3 et 4 jours 2. Amélioration des prévisions et des évaluations climatologiques fournies par les Membres <ol style="list-style-type: none"> a) Nombre de Membres en mesure de fournir des prévisions saisonnières et des prévisions climatologiques au niveau national b) Nombre de Membres échangeant des prévisions saisonnières et des prévisions climatologiques avec les SMHN d'autres Membres c) Nombre de centres climatologiques régionaux établis dans les Régions de l'OMM 3. Amélioration des prévisions et des évaluations hydrologiques fournies par les Membres <ol style="list-style-type: none"> a) Nombre de Membres qui ont établi des mécanismes en vue d'améliorer les capacités de prévision des crues grâce à la collaboration entre les SMHN et à des mesures prises au sein des Services b) Délai d'anticipation et précision des prévisions hydrologiques c) Nombre de Membres ayant les moyens d'évaluer les ressources en eau nationales 4. Intégration des systèmes d'observation de l'OMM <ol style="list-style-type: none"> a) Qualité des observations b) Accès des Membres de l'OMM et des utilisateurs externes à des observations utiles c) Les diverses étapes de l'intégration sont franchies 5. Élaboration et mise en œuvre du nouveau Système d'information de l'OMM <ol style="list-style-type: none"> a) Respect des échéances fixées par le Quinzième Congrès b) Nombre d'accords de compatibilité opérationnelle conclus entre centres de l'OMM et avec des partenaires extérieurs c) Nombre de fonctions différentes, notamment consultation de données et recherche d'informations

Axes stratégiques	Résultats escomptés et indicateurs de performance
Prestation de services	<p>6. Renforcement des capacités des Membres en matière d’alerte rapide multidanger et de prévention des catastrophes</p> <p>a) Nombre de SMHN disposant de systèmes d’alerte rapide renforcés dans les domaines météorologique, climatologique et hydrologique – éventail plus large de dangers pris en considération, délai d’alerte amélioré ou précision accrue des alertes – ou ayant renforcé leur coopération avec les organismes de protection civile</p> <p>b) Gamme des risques météorologiques, climatiques et hydrologiques pris en considération dans les systèmes d’alerte rapide</p> <p>c) Nombre de SMHN participant à des réunions ou à des activités relatives à l’évaluation, à la réduction ou au transfert des risques au niveau national</p> <p>7. Renforcement de l’aptitude des Membres à fournir et exploiter des services et des produits météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux</p> <p>a) Nombre de Membres ayant entrepris ou utilisé des études sur les avantages socio-économiques des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et de la qualité de l’air</p> <p>b) Nombre de Membres faisant état de bénéfices accrus procurés par les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques aux groupes d’utilisateurs</p> <p>c) Nombre de Membres qui recherchent et assurent une plus grande efficacité en matière de gestion intégrée des crues</p>
Partenariats	<p>8. Utilisation plus large des produits météorologiques, climatologiques et hydrologiques par les décideurs, les Membres et les organisations partenaires</p> <p>a) Utilisation des rapports, bulletins, déclarations et autres produits par les décideurs</p> <p>b) Nombre de partenariats actifs entre l’OMM et les institutions des Membres, le système des Nations Unies, d’autres organisations internationales, des organisations non gouvernementales et le secteur privé</p> <p>c) Nombre de nouveaux produits requis par les organisations partenaires demandant à bénéficier du soutien, des conseils et des compétences de l’OMM</p>
Renforcement des capacités	<p>9. Amélioration de l’aptitude des Services météorologiques et hydrologiques nationaux des pays en développement, en particulier les moins avancés d’entre eux, à s’acquitter de leur mandat</p> <p>a) Nombre de SMHN situés dans les pays les moins avancés qui fournissent des informations météorologiques, climatologiques et hydrologiques aux fins des plans et politiques nationales de développement</p> <p>b) Nombre de projets de renforcement des capacités qui améliorent l’infrastructure des Services</p> <p>c) Nombre de pays en développement et de pays parmi les moins avancés bénéficiant de formations et de réunions techniques qui conduisent à une amélioration des capacités institutionnelles et nombre annuel de spécialistes qui ont participé à ces activités</p>

Axes stratégiques	Résultats escomptés et indicateurs de performance
Gestion efficace et bonne gouvernance	<p>10. Rationalisation du fonctionnement des organes constituants</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Qualité des services techniques (interprétation, services de conférence et installations) mesurée à l'aune de la satisfaction des Membres b) Qualité des services fonctionnels (documents et exposés présentés aux organes constituants) mesurée à l'aune de la satisfaction des Membres c) Coût des sessions des organes constituants <p>11. Rationalisation de la gestion de l'Organisation et du contrôle de ses activités</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Réalisation par le Secrétariat des objectifs convenus se rapportant aux services d'appui aux programmes b) Opinion du Commissaire aux comptes, des conseils régionaux, des commissions techniques et des organes subsidiaires du Conseil exécutif c) Pourcentage des recommandations en matière de contrôle appliquées par le Secrétariat pour une gestion plus efficace et rationnelle des activités

SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation sont des fonctions importantes dans la gestion axée sur les résultats car ils contribuent à améliorer la performance et à atteindre les buts fixés. Le suivi continu des axes et initiatives stratégiques de l'OMM est réalisé par l'intermédiaire du Plan opérationnel de l'OMM, qui permet d'apprécier dans quelle mesure les stratégies de mise en œuvre permettent de gérer les contraintes en vue de parvenir aux résultats escomptés. Il est particulièrement important de suivre les progrès réalisés, ainsi que les résultats obtenus si l'on veut évaluer l'efficacité des programmes scientifiques et techniques de l'OMM. Il faut pour cela être en mesure de contrôler le résultat des activités et de mesurer leur impact en évaluant périodiquement les changements. L'évaluation globale du Plan stratégique de l'OMM ne saurait se passer d'un suivi régulier. Le suivi et l'évaluation du Plan incombent au Conseil exécutif. Un rapport annuel sur l'exécution des programmes permet de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des grands objectifs, ainsi que la pertinence des initiatives stratégiques. Les Membres, les conseils régionaux, les commissions techniques et le Secrétariat contribuent tous d'une manière qui leur est propre et de façon coordonnée au processus. L'évaluation est une composante importante de la planification stratégique qui sert à ajuster l'orientation et les priorités, le cas échéant.

En assurant le suivi des activités inscrites aux programmes et des changements qui s'opèrent à l'extérieur de l'Organisation et qui peuvent influencer sur l'exécution des programmes, il est possible de mesurer régulièrement l'efficacité des programmes de l'OMM. Le Plan est évalué à mi-parcours et à la fin du cycle de sa mise en œuvre.

CONCLUSION

Les progrès accomplis sur le plan de la qualité, la rapidité de diffusion et l'utilité des prévisions et évaluations concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement sont le fruit des efforts conjugués de toutes les nations pour fournir et partager les observations du système terrestre, de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Le perfectionnement des techniques d'assimilation des données et des modèles numériques a permis d'affiner les produits et services de prévision, alors que les sociétés devenaient de plus en plus sensibles aux phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques. De plus en plus de gens sont exposés aux dangers naturels et les économies nationales dépendent chaque jour davantage de la variabilité quotidienne du temps. L'impact des conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques se fait ressentir à l'échelle locale, mais celles-ci sont déterminées par des processus à l'œuvre à l'échelle du globe. Ainsi, les prévisions et évaluations locales exigent une coopération entre les pays limitrophes, une coopération au sein d'une même région et une coopération de la communauté internationale pour que puissent être fournis des données et produits mondiaux et régionaux. Cette interdépendance dans le domaine de l'information météorologique, climatologique et hydrologique est la principale raison d'être de l'OMM, instance internationale permettant l'échange de données, le transfert de technologie et d'expertise et le partage des connaissances.

Bien que les sociétés bénéficient des avancées constantes de la science et de la technologie, elles ne profitent pas encore pleinement de tous les avantages des produits et services de prévision météorologique, climatique et hydrologique. Pour mettre en place des processus décisionnels qui utilisent plus efficacement l'information relative à l'environnement, il faut commencer par reconnaître que les populations et les économies sont plus vulnérables aujourd'hui. Le Plan stratégique de l'OMM souligne l'importance que revêt la prestation de services afin d'améliorer les interactions entre les fournisseurs et les utilisateurs de produits et de services météorologiques, climatologiques et hydrologiques. Il reconnaît aussi que l'on doit disposer de nouveaux outils et de nouvelles techniques pour faire face à l'évolution des besoins de la société. Il encourage le développement et l'application de la science et des techniques et veille à ce qu'il y ait égalité d'accès à l'information, ce qui est indispensable pour le développement humain. Le Plan met l'accent sur le renforcement des capacités, élément essentiel à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale et à la réduction de la menace que font peser les catastrophes naturelles et les changements climatiques sur le développement. Les Membres de l'Organisation ont toujours souligné la nécessité d'un partenariat, notamment entre eux. Les problèmes actuels transcendent les frontières scientifiques, politiques et organisationnelles. Le Plan reconnaît que les partenariats doivent être élargis pour protéger les personnes, préserver les moyens de subsistance et renforcer le développement économique et que pour atteindre ses objectifs, l'Organisation doit se centrer sur une gestion efficace et une bonne gouvernance.

Les Membres de l'OMM se penchent sur certains problèmes particulièrement graves de notre époque. Le Plan stratégique oriente les efforts de l'Organisation afin qu'elle puisse atteindre ses objectifs.

I. L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

L'Organisation météorologique mondiale est une organisation intergouvernementale qui compte 188 États et Territoires Membres. Créée en 1950, elle a succédé à l'Organisation météorologique internationale en place depuis 1873. Elle est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1951. Sa mission consiste à assumer le rôle de chef de file au niveau mondial en matière d'expertise et de coopération internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'hydrologie et des ressources en eau ainsi que pour toutes les questions environnementales connexes et contribuer par là même à la sécurité et au bien-être des peuples du monde entier et à la prospérité économique de toutes les nations.

- L'OMM fait autorité au sein des Nations Unies pour ce qui concerne l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, ses interactions avec l'océan, le climat qui en résulte et son influence sur la répartition des ressources en eau;
- Les efforts conjugués des Membres de l'OMM ont permis de mettre sur pied et d'exploiter un système mondial d'observation, constitué de satellites environnementaux et d'installations terrestres complémentaires, un système mondial de télécommunications, qui assure l'échange rapide et efficace d'informations primordiales, et un système mondial de traitement des données et de prévision, destiné à la surveillance, à l'évaluation et à la prévision. Grâce à ces nouvelles capacités, les pays ont mis à profit les progrès scientifiques pour améliorer grandement les avis de temps violent, l'exactitude des prévisions et les évaluations portant sur le climat et sur les ressources en eau par rapport à ce qu'ils étaient dans les années 50;
- L'OMM facilite l'échange gratuit et sans restriction, en temps réel ou quasi réel, de données, informations, produits et services propres à renforcer la sécurité et la protection des populations, le bien-être économique et la sauvegarde de l'environnement. Elle contribue à la formulation, à l'échelle nationale et internationale, de politiques adaptées dans ces domaines;
- Par ses programmes, l'OMM joue un rôle de premier plan dans les activités internationales visant à surveiller et protéger l'environnement. Ainsi, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les Services météorologiques et hydrologiques nationaux de ses Membres, elle appuie la mise en œuvre des conventions pertinentes telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, avec ses protocoles et amendements. Elle contribue activement à la fourniture d'avis et d'évaluations aux gouvernements sur les questions se rapportant à ces conventions.

Aux termes de l'article 4 de sa Convention, l'Organisation météorologique mondiale comprend:

- Le Congrès météorologique mondial, qui détermine les orientations futures de l'Organisation; tous les quatre ans, les pays Membres envoient des représentants au Congrès;
- Le Conseil exécutif, composé de 37 directeurs de Services météorologiques ou hydrométéorologiques nationaux, qui est l'organe exécutif de l'Organisation chargé de l'application des décisions prises par les pays Membres et qui se réunit tous les ans;
- Six conseils régionaux, qui prennent en compte les intérêts régionaux des Membres;
- Huit commissions techniques, qui réunissent les plus éminents spécialistes mondiaux des systèmes d'observation, de télécommunications et de traitement des données – à l'appui de tous les programmes de l'OMM –, des instruments et méthodes d'observation, de l'hydrologie, des sciences de l'atmosphère, de la météorologie aéronautique et agricole, de l'océanographie et de la météorologie maritime et de la climatologie. Elles formulent des recommandations techniques à l'intention de l'Organisation et des Services météorologiques et hydrologiques nationaux du monde entier;
- Le Secrétariat, qui coordonne les activités de l'Organisation et qui compte environ 250 fonctionnaires permanents, placés sous la direction d'un Secrétaire général désigné par le Congrès météorologique mondial;
- L'Organisation a un Président et trois Vice-Présidents qui sont également Président et Vice-Présidents du Congrès et du Conseil exécutif.

Chaque Membre désigne un représentant permanent auprès de l'OMM, qui est chargé de régler les questions techniques entre deux sessions du Congrès et d'assurer la liaison entre le Membre et l'Organisation. Le représentant permanent, qui est en principe le directeur du Service météorologique ou hydrométéorologique national, doit traiter avec les autorités nationales compétentes, gouvernementales ou non gouvernementales, pour tout ce qui concerne l'Organisation; c'est là un rôle dont l'importance ne cesse de croître dans la mesure où les programmes de l'OMM favorisent de plus en plus une approche globale des questions qui ont trait au milieu physique. De nombreux représentants permanents disposent de conseillers en hydrologie officiellement désignés.

Les programmes scientifiques et techniques de l'OMM sont conçus pour permettre à tous les Membres de fournir et de recevoir toute une gamme

de services météorologiques et hydrologiques et d'aborder une série de problèmes actuels et nouveaux. La conception de ces programmes obéit au principe, dont l'expérience a confirmé le bien-fondé, selon lequel l'existence d'un fonds commun de connaissances, alimenté par l'échange permanent d'informations météorologiques, hydrologiques et connexes entre les Membres et dans lequel chacun peut puiser, est profitable à tous. Ainsi, les programmes de l'OMM permettent à chaque pays de fournir les services météorologiques et connexes requis pour un coût bien moindre que s'il ne devait compter que sur lui-même.

II. LE PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Introduction

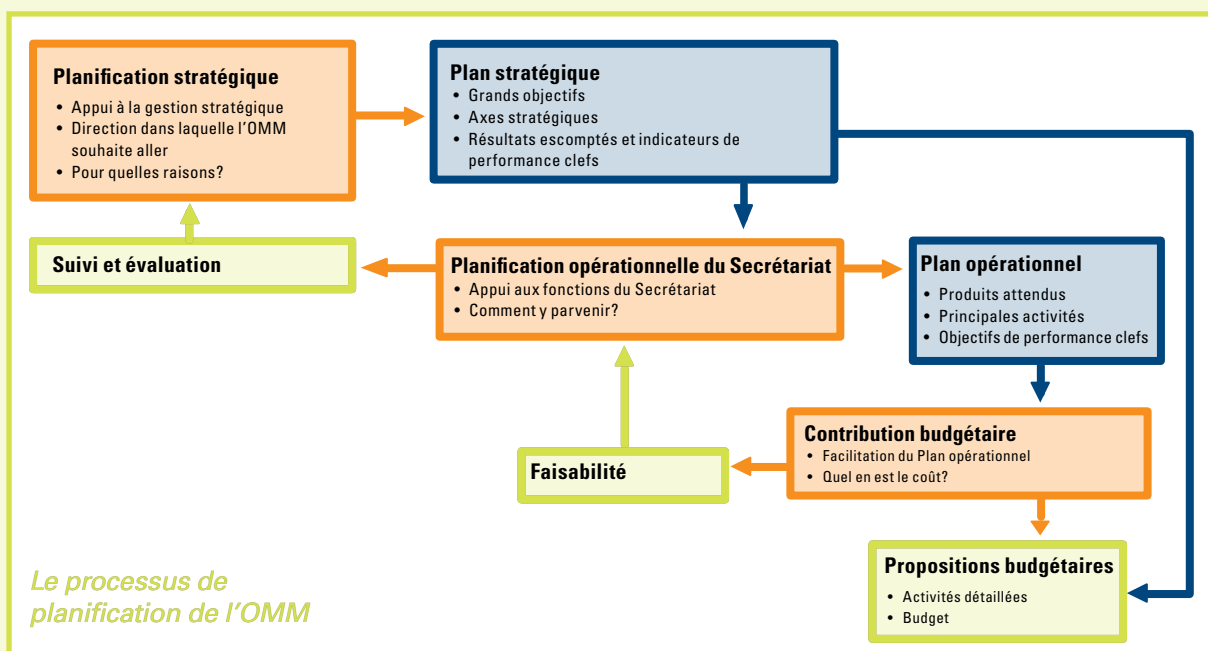
Le but général de la planification stratégique de l'OMM est de définir les grands objectifs et les stratégies de l'Organisation. Cela suppose un processus continu quadriennal de préparation, de mise en œuvre, d'évaluation et d'actualisation.

Comme il est indiqué dans l'appendice I, l'OMM compte 188 États et Territoires qui travaillent de concert afin de fournir des informations essentielles sur le temps, l'eau et le climat par l'entremise de leurs Services météorologiques et hydrologiques nationaux. L'Organisation comprend un Congrès, un Conseil exécutif, six conseils régionaux des États et Territoires Membres, huit commissions techniques et un Secrétariat.

La première étape de la planification stratégique consiste à inclure l'apport des Membres dans un projet de document de planification qui doit être examiné et approuvé par le Congrès. Ce document sert ensuite à élaborer un plan opérationnel plus détaillé. Le Plan opérationnel décrit les activités et les réalisations attendues de l'Organisation et aide à établir la budgétisation axée sur les résultats, selon qu'il convient.

La planification stratégique (voir figure) donne lieu à la production de trois documents de fond:

- Le **Plan stratégique de l'OMM**, qui énonce les orientations et les priorités de l'Organisation au plus haut niveau;



- Le **Plan opérationnel de l'OMM**, qui traduit l'orientation stratégique en résultats précis et mesurables;
- Le **budget de l'OMM**, qui associe les résultats aux ressources.

Plan stratégique de l'OMM

Le Plan stratégique définit la direction qu'entend prendre l'Organisation. Résultat d'un processus alimenté par les Membres, en vue de déterminer les besoins et priorités de l'ensemble de l'Organisation, il établit l'orientation particulière de la période financière de quatre ans. Il n'y a qu'un seul plan stratégique pour toute l'Organisation. Il est officiellement examiné et approuvé par le Congrès une année avant le début de la période financière.

Le Plan stratégique expose la finalité et la ligne d'action de l'Organisation. Il comprend les éléments suivants:

- Les grands objectifs, qui énoncent les impératifs de l'Organisation au plus haut niveau;
- Les axes stratégiques, qui constituent la réponse de l'Organisation aux besoins spécifiques et définissent les initiatives stratégiques à mener;
- Les résultats escomptés et les indicateurs de performance clefs, qui précisent les résultats à obtenir au cours de la période financière et donnent la mesure des progrès accomplis dans ce sens.

Ensemble, ces éléments appuient la gestion stratégique au sein de l'OMM en établissant les bases de la planification opérationnelle, qui est décrite ci-après.

Le Plan stratégique est évalué périodiquement en contrôlant la mise en œuvre et les réalisations des programmes, de manière à pouvoir modifier comme il convient la stratégie.

Plan opérationnel de l'OMM

Le Plan opérationnel de l'OMM traduit les grands objectifs et les résultats escomptés décrits dans le Plan stratégique en initiatives et projets précis qui devront être menés pour atteindre les résultats escomptés et qui serviront de fondement à la budgétisation axée sur les résultats.

Le Plan opérationnel du Secrétariat définit des initiatives et projets particuliers sous la forme d'activités et de services liés aux programmes qui doivent être mis en œuvre et assurés par les départements et bureaux du Secrétariat pour réaliser les grands objectifs de l'Organisation. Il répertorie les objectifs de performance clefs pour chacun des résultats escomptés et précise les moyens à utiliser pour évaluer

la performance et les progrès accomplis en vue d'atteindre les résultats escomptés. Le Plan opérationnel du Secrétariat comprend les éléments suivants:

- Les activités et services associés aux programmes, qui déterminent précisément la manière d'atteindre les grands objectifs;
- Les initiatives et projets, qui exposent les activités transsectorielles et autres mécanismes permettant de réaliser les grands objectifs;
- Les objectifs de performance clefs, qui établissent les buts à atteindre pour évaluer l'état de mise en œuvre du Plan opérationnel en vue de réaliser les résultats escomptés pour la période visée;
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation, qui concernent la mise en œuvre du Plan opérationnel.

Budget de l'OMM

Il s'agit d'un budget axé sur les résultats dans lequel la justification des ressources découle d'un processus au cours duquel le Secrétariat, en collaboration avec les conseils régionaux et les commissions techniques, détermine les activités et initiatives à entreprendre afin d'atteindre les objectifs de performance clefs exposés dans le Plan opérationnel du Secrétariat, ainsi que les ressources nécessaires pour cela. Ce processus donne lieu à la préparation de propositions budgétaires quadriennales par le Secrétariat, selon les indications financières données par le Conseil exécutif. Le projet de budget est soumis à l'examen et à l'approbation du Congrès.

Le budget axé sur les résultats détermine la faisabilité des activités inscrites aux programmes de l'OMM. C'est un processus itératif qui affine les priorités de l'Organisation en ajustant les programmes en fonction de directives financières préétablies, tout en suivant l'orientation fixée dans le Plan stratégique de l'OMM. Le résultat final est un budget axé sur les résultats destiné au Secrétariat, dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

- L'emploi d'un cadre logique permettant de prendre des décisions budgétaires avisées, qui précise les objectifs visés, les résultats escomptés, les produits à fournir, les ressources nécessaires et les indicateurs de performance;
- La justification des ressources par les résultats, qui optimise l'emploi des moyens fournis et permet au Secrétariat de mieux répondre aux besoins des Membres;
- La prise en compte de la performance dans les décisions budgétaires, qui mesure les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de performance clefs en fonction des moyens mis en œuvre.

Organisation météorologique mondiale

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

Courriel: wmo@wmo.int – Site Web: www.wmo.int